

Faites-vous accompagner par un spécialiste du télétravail

Conseil & Formation au télétravail



Le télétravail



Le télétravail consiste pour un salarié à réaliser ses tâches en dehors des locaux de l'employeur, à son domicile ou en télécentre. Mais le télétravail, c'est aussi...

> **Un mode de travail flexible.** Concernant aussi bien les salariés sédentaires que nomades, cette organisation du travail n'est pas contraignante : un salarié peut télétravailler à temps plein, seulement quelques jours par semaine ou encore de façon ponctuelle selon les intérêts de l'entreprise et du salarié.

> **Un mode de travail prometteur.** En dépit du retard pris par rapport aux

pays nordiques et anglo-saxons (5% des actifs concernés par le télétravail en France contre environ 15% aux Etats-Unis), le télétravail rencontre un franc succès en France depuis quelques mois. En effet, comme le montrent les événements récents (prise en compte du stress en entreprise, épidémie de grippe A, grèves, intempéries, paralysie due au volcan islandais, etc.), le télétravail présente de nombreux intérêts pour

faire face aux nouvelles contraintes et aux nouveaux défis.

> **Un mode de travail encouragé par l'État.** En effet, les pouvoirs publics ont décidé de sécuriser et d'encadrer le télétravail par la proposition de loi de juin 2009 votée par l'Assemblée Nationale et favorisent sa pratique, y compris au sein des administrations.



En quoi le télétravail change-t-il le travail selon vous ?

”

« S'il peut y avoir une petite appréhension au départ, puisque le concept reste novateur, en questionnant les 50 télétravailleurs, il est intéressant de constater que le point principal d'agrément est la réduction du trajet et des transports inutiles assimilés à une perte de temps. L'aspect pionnier du projet ressort beaucoup, les salariés sont remotivés, et à ce stade ni les patrons ni les collaborateurs ne considèrent qu'il y a des problèmes de suivi d'activité professionnelle. »

Michel de VIRVILLE
Ancien DRH de RENAULT

Le télétravail n'est pas seulement l'occasion de travailler autrement mais surtout l'opportunité de travailler mieux. Pour l'entreprise comme pour le salarié, le télétravail constitue une véritable avancée, offrant à la fois un coût du travail plus faible, une meilleure qualité de vie et un meilleur positionnement environnemental et social. Découvrez comment le télétravail peut résoudre vos problèmes.

> **Vous devenez plus flexibles.** La possibilité de télétravailler à domicile ou en télécentre en complément du travail dans vos locaux accroît votre réactivité face aux imprévus et la flexibilité géographique de vos équipes. Cette nouvelle flexibilité dans le temps et dans l'espace vous procure un atout décisif dans un environnement économique en mouvement permanent.

> **Vous réduisez vos coûts.** Le télétravail vous permet d'améliorer votre performance financière. Chaque poste de travail supprimé vous fait économiser entre 7 000 € et 15 000 €

par an, selon la localisation de votre entreprise. Mais la productivité de vos collaborateurs est également améliorée grâce à une nette réduction de l'absentéisme et à une meilleure efficacité : moins de temps de transports, moins de perturbations et plus de responsabilité. Les entreprises qui pratiquent le télétravail constatent un maintien voire très souvent une amélioration de leur productivité.

> **Vous éliminez le stress.** Le moindre recours aux transports saturés et aux open spaces diminue sensiblement le stress de vos collaborateurs, mal préoccupant et responsable de perte

de performance. Par ailleurs, l'autonomie induite par le management par objectifs implique plus vos salariés dans votre projet d'entreprise. Le télétravail, c'est donc aussi l'occasion de rendre vos collaborateurs moins stressés et plus impliqués.

> **Vous polluez moins.** Les transports sont responsables d'une part substantielle de votre empreinte CO2. Passer au télétravail, c'est réduire vos émissions de gaz à effet de serre et donc être une entreprise plus responsable.

« Le passage au télétravail est un changement complexe et profond qui concerne l'entreprise dans sa globalité. C'est pourquoi il doit être un projet fédérateur, il doit être une véritable opportunité de faire un bond en avant. Choisir Greenworking, c'est se faire épauler par des spécialistes qui vous permettront de rester concentré sur l'essentiel : votre métier et vos clients. »

Olivier BRUN
Associé fondateur de Greenworking

Greenworking

vous accompagne dans le passage de vos équipes au télétravail en vous proposant



Une étude d'opportunité

Selon la culture de votre entreprise, son histoire, ses pratiques managériales, les impératifs propres à son activité, le passage au télétravail ne présente pas les mêmes avantages et les mêmes contraintes. Nos consultants vont donc porter un diagnostic sur la faisabilité et les bénéfices de la mise en place du télétravail au sein de votre entreprise. Ce profond travail de réflexion débouche sur une véritable feuille de route, définissant une méthode et des objectifs, notamment en matière de réduction des coûts. Par ailleurs, cette étude vous donnera les clés pour comprendre comment le télétravail peut accompagner et soutenir votre croissance.



Une prestation de conseil

Introduire de la distance dans l'organisation de votre entreprise suppose un aménagement de vos processus et de vos pratiques managériales. Ainsi nos consultants vous aident :

- > à mettre en place un cadre juridique approprié ;
- > à optimiser les tâches de vos collaborateurs pour le télétravail ;
- > à adapter vos modes de communication, de management et de reporting ;
- > à rationaliser l'usage de vos locaux et plus généralement vos charges.



Une offre de formation

Si le passage au télétravail volontaire et organisé est globalement vécu comme un véritable progrès par les salariés, la profondeur de ce changement nécessite un accompagnement des managers et de leurs collaborateurs. Informer, préparer au changement, transmettre les bonnes pratiques, dépasser les peurs et surmonter les obstacles personnels sont les objectifs de notre offre de formation. Validées par des psychologues et dispensées par les formateurs expérimentés de notre institut de formation Greenlearning, nos formations accompagnent vos collaborateurs vers le savoir-télétravailler et le savoir-télémanager à toutes les étapes du changement.



La mise en place d'un outil adapté

Les nouvelles technologies permettent de pallier la plupart des inconvénients de la distance et permettent une forme de « téléprésence ». Toutefois, les technologies existantes (visioconférence, partage de fichiers, etc.) sont disparates et peu adaptées au télétravail. C'est pourquoi Greenworking propose de vous accompagner dans vos choix technologiques afin de vous offrir un ensemble d'outils complet qui correspond à vos besoins. Nos consultants IT vous permettent ainsi d'adapter et de mettre en œuvre dans des délais très courts des technologies éprouvées qui répondent aux problématiques du télétravail.

Avec Greenworking, faites le choix de la responsabilité

Recourir à Greenworking est un label de responsabilité sociale et environnementale. En effet, toutes nos solutions de télétravail veillent à respecter des principes simples et vertueux qui contribuent à former :

- > une économie respectueuse de son environnement en limitant les émissions de CO2 (réduction des déplacements et du besoin en immeubles de bureaux) ;
- > une société intégrant tous les individus (populations rurales, personnel handicapé) ;
- > des entreprises soucieuses du bien-être de leurs salariés en réduisant leur stress et en améliorant leurs conditions de travail (réduction des temps de transport, meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, etc.).

En moyenne un salarié qui se rend à son bureau mettra 47 min s'il est francilien, parcourra 47 km s'il habite la campagne, il sera dérangé 140 fois dans la journée et le coût pour son employeur de son poste de travail sera de 10 000 € par an.

Vous aussi, changez votre façon de travailler.

<http://www.greenworking.com>

contact@greenworking.com

+ 33 (0)1 45 50 18 63

+ 33 (0)6 58 38 59 26